

# 1 RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Référence : 3134-24-0323/SR du 16/02/2024



**Employeur : Centre Hospitalier Territorial**

**Corps /Domaine : Ingénieur 2ème grade/Informatique**      **Direction des affaires financières et informatiques**

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup> : au moins égale à 5 ans**

**Lieu de travail : Médipôle Koutio**

**Poste à pourvoir : immédiatement**

**Date de dépôt de l'offre : Vendredi 16 février 2024**

**Date limite de candidature : Vendredi 8 mars 2024**

## Détail de l'offre :

### Emploi RESPNC :

#### Missions :

La mission principale du responsable de la sécurité des systèmes d'information est d'élaborer, de déployer et d'assurer le suivi de la politique de Sécurité du Système d'Information du Groupement d'Intérêt Public Système d'Information Santé Sociale (GIP SI2S) qui est composé du Centre Hospitalier Territorial Gaston-Bourret (CHT), du Centre Hospitalier Spécialisé Albert-Bousquet (CHS), du Centre Hospitalier du Nord (CHHN) de la Clinique Kuindo Magnin (CKM) et du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Le poste est porté par l'employeur CHT dans le cadre d'une coopération interétablissement animée par le GIP SI2S

#### Activités principales :

- La définition et mise en œuvre de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information au sein des 4 établissements membres du GIP SI2S :
  - o Définir et suivre les objectifs et les besoins liés à la sécurité des systèmes d'information de l'établissement, en collaboration avec les acteurs concernés (directions générales, directions des ressources humaines, services informatiques, services qualité, représentants du personnel médical et soignant) ;
  - o Mettre à jour la Politique de sécurité des systèmes d'information et les procédures de sécurité associées en collaboration avec les acteurs concernés (cf. ci-dessus) ;
  - o Mettre en œuvre la Politique de sécurité des systèmes d'information au sein des établissements de santé, en assure les évolutions et les mises à jour ;
  - o Mettre en place en collaboration avec les directeurs d'établissement et leur services informatique, une organisation permettant d'assurer, dans la durée, la gouvernance de la sécurité du système d'information ;
- Le diagnostic et l'analyse des risques de la Sécurité des Systèmes d'Information :
  - o Evaluer les risques sur la sécurité des systèmes d'information ;
- Le choix des mesures de sécurité et le plan de mise en œuvre :

- o Etudier les moyens permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information et leur bonne utilisation par les acteurs de l'établissement ;
  - o Proposer à la direction pour arbitrage une liste de mesures de sécurité à mettre en œuvre, assure dans la durée, le suivi et l'évolution de ce plan d'actions ;
  - o Assurer la maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre des mesures de sécurité (cette mission, selon que le type de mesure soit technique soit organisationnelle, peut être éventuellement partagée avec un responsable métier ou le responsable informatique) ;
- La sensibilisation, la formation et le conseil sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information :
    - o Informer régulièrement et sensibilise la direction générale des établissements sur les enjeux et les risques de la sécurité des systèmes d'information ;
    - o Conduire des actions de sensibilisation et de formation auprès des utilisateurs sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information ;
    - o Participer à la réalisation de la charte de sécurité des systèmes d'information des établissements, et en assure la promotion auprès de l'ensemble des utilisateurs ;
  - L'audit et le contrôle de l'application des règles de la Politique de sécurité des systèmes d'information :
    - o Conduire régulièrement des audits de sécurité des systèmes d'information afin de vérifier la bonne application de la Politique de sécurité par les acteurs des établissements ;
    - o Surveiller et gère les incidents de sécurité survenus au sein des établissements ;
    - o Vérifier l'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans l'ensemble des projets des établissements de santé ;
  - La veille technologique et prospective :
    - o Suivre les évolutions réglementaires et techniques afin de garantir l'adéquation de la Politique de sécurité des systèmes d'information avec ces évolutions.

**Caractéristiques particulières de l'emploi :**

- Le RSSI travaillera en collaboration étroite avec le DPO dans le cadre du RGPD.

Formation ingénieur, spécialisé dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information avec une bonne connaissance du domaine de la santé. Une solide expérience des systèmes d'information de santé et des problématiques de sécurité est nécessaire, ainsi que la bonne connaissance de tous les acteurs du secteur de la santé est souhaitée. Une expérience d'encadrement ou de travail en équipe projet est souhaitée. Il exerce son activité en étroite collaboration avec les directions générales et avec les équipes informatiques ainsi que prestataires et fournisseurs. Il a 10 ans d'expérience dans la sécurité des systèmes d'information ou 10 ans d'expérience dans les systèmes d'informations de la santé ou 5 ans d'expérience en tant que RSSI.

**Profil du candidat**

**Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :**

- Diplôme d'ingénieur

- Connaissance des concepts techniques des applications informatiques hospitalières, des réseaux informatiques et des mécanismes de sécurité
- Connaissance des standards de sécurité ISO 2700x
- Connaissance juridique sur la sécurité des systèmes d'information, et particulièrement des textes régulant la santé

**Savoir-faire :**

- Expérience dans le pilotage de projets organisationnels dans le milieu hospitalier
- Maîtrise de la direction de projet en informatique
- Droits des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des marchés publics
- Anglais scientifique et technique
- Capable de préparer des plans projets et de les faire exécuter.
- Assurer la veille technologique du domaine.

**Comportement professionnel :**

- Capacités relationnelles
- Rigueur, sens de l'organisation, méthode
- Autonomie,
- Goût pour le travail en équipe
- Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse
- Sens du reporting
- Dynamisme,
- Bonne communication orale et écrite,

**Contact et informations complémentaires :**

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Frédéric DOSCH (GIP S12S - tél : 20.99.50 poste 9950 / [mail : frederic.dosch@cht.nc](mailto:frederic.dosch@cht.nc))

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, [fiche de renseignements](#), [attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle](#), ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Section recrutement - Médipôle Koutio
- mail : [recrutement@cht.nc](mailto:recrutement@cht.nc) *(en précisant dans l'objet la référence de l'AVP)*

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***